



## A TOUTES LES FEDERATIONS NATIONALES AUX MEMBRES DU BUREAU

Concerne : Changements au 1<sup>er</sup> janvier 2018

Cher M. le Président,

Comme vous le savez, plusieurs décisions importantes ont été prises durant la réunion du Bureau qui s'est déroulée à Paris.

Nous vous écrivons donc aujourd'hui afin d'éclaircir tous les points abordés et approuvés durant cette réunion afin que vous puissiez vous préparer au mieux pour l'année à venir.

Par souci de transmettre toutes les modifications qui seront appliquées au premier janvier prochain, vous trouverez dans cette circulaire des informations qui vous ont déjà été fournies.

Ce document ne souligne pas les modifications apportées aux Règles de lutte gréco-romaine. Vous les trouverez de façon détaillée dans les nouvelles Règles de lutte qui se trouvent en pièce jointe.

### Catégories de poids

Le Bureau a accepté d'ajouter 2 catégories de poids par style dans la catégorie Senior. De plus, les catégories Junior seront les mêmes que celles des Seniors.

#### SENIORS, MOINS DE 23 ANS ET JUNIORS

##### Lutte libre

1. 57 kg
2. 61 kg
3. 65 kg
4. 70 kg
5. 74 kg
6. 79 kg
7. 86 kg
8. 92 kg
9. 97 kg
10. 125 kg

##### Lutte gréco-romaine

1. 55 kg
2. 60 kg
3. 63 kg
4. 67 kg
5. 72 kg
6. 77 kg
7. 82 kg
8. 87 kg
9. 97 kg
10. 130 kg

#### CATEGORIES DE POIDS OLYMPIQUES\*

##### Lutte libre

1. 57 kg
2. 65 kg
3. 74 kg
4. 86 kg
5. 97 kg
6. 125 kg

##### Lutte gréco-romaine

1. 60 kg
2. 67 kg
3. 77 kg
4. 87 kg
5. 97 kg
6. 130 kg

\* Tournois Qualificatifs pour les Jeux Olympiques inclus

#### ECOLIERS

1. 34-38 kg
2. 41 kg
3. 44 kg
4. 48 kg
5. 52 kg
6. 57 kg
7. 62 kg
8. 68 kg
9. 75 kg
10. 85 kg

#### CADETS

1. 41-45 kg
2. 48 kg
3. 51 kg
4. 55 kg
5. 60 kg
6. 65 kg
7. 71 kg
8. 80 kg
9. 92 kg
10. 110 kg



Les catégories de poids pour la lutte féminine sont les suivantes :

## SENIORS, MOINS DE 23 ANS ET JUNIORS

1. 50 kg
2. 53 kg
3. 55 kg
4. 57 kg
5. 59 kg
6. 62 kg
7. 65 kg
8. 68 kg
9. 72 kg
10. 76 kg

## CATEGORIES DE POIDS OLYMPIQUES\*

1. 50 kg
2. 53 kg
3. 57 kg
4. 62 kg
5. 68 kg
6. 76 kg

\*Tournois qualificatifs pour les Jeux Olympiques inclus

## ECOLIERES

1. 29-33 kg
2. 36 kg
3. 39 kg
4. 42 kg
5. 46 kg
6. 50 kg
7. 54 kg
8. 58 kg
9. 62 kg
10. 66 kg

## CADETS

1. 36-40 kg
2. 43 kg
3. 46 kg
4. 49 kg
5. 53 kg
6. 57 kg
7. 61 kg
8. 65 kg
9. 69 kg
10. 73 kg

### Format de compétition

Le Bureau a aussi approuvé le nouveau format de compétition. Celui-ci se déroulera sur deux jours par catégorie de poids, avec la pesée et le contrôle médical chaque matin de compétition.

Le tirage au sort se fera donc la veille de la compétition. Le premier matin de la compétition, le contrôle médical et la pesée se fera en même temps. Aucune tolérance de poids ne sera acceptée le premier matin. Les tours de qualifications et les demi-finales auront lieu le premier jour. Le deuxième jour, les athlètes participants au repêchage et aux finales seront à nouveau pesés (une tolérance de poids de 2kg sera acceptée pour 2018 uniquement). Les repêchages auront lieu dans la première session et les finales en fin de journée.

Pour les compétitions où le nombre de participants par catégories de poids ne dépassent pas 16 athlètes, les organisateurs pourront utiliser le format sur 1 jour, **tout en gardant le contrôle médical et la pesée le matin de la compétition.**

Pour les championnats 2018, les championnats du monde (Senior - U23 - Junior - Cadet) et les championnats d'Europe (Senior - U23 - Junior - Cadet) se dérouleront sur deux jours par catégorie de poids. Tous les autres championnats se dérouleront sur 1 jour, avec tirage au sort la veille et contrôle médical et pesée le matin de la compétition. Ceci vient du fait que nous avons très rarement, sauf en Europe, plus de 16 athlètes par catégorie de poids.

### Catégories avec 6 ou 7 lutteurs

Je vous rappelle aussi qu'un système avec deux groupes sera utilisé pour les catégories qui ne compteront que 6 ou 7 lutteurs. Dans ce sens, nous éliminerons la possibilité d'attribuer des médailles à des lutteurs qui auraient gagné aucun match.



## Points pour les équipes attribués durant des compétitions individuelles

Les Membres du Bureau avaient aussi approuvé une nouvelle attribution de points pour le classement par équipe durant nos championnats. Ce changement avait été proposé car l'ancien pointage ne donnait pas assez de points pour les premières places en comparaison avec les autres places. Il bénéficiait donc aux équipes avec une forte délégation plutôt qu'aux équipes avec moins de lutteurs mais mieux classés.

La nouvelle attribution de points pour le classement par équipe durant nos championnats suivra le modèle suivant :

<b>CLASSEMENT PAR EQUIPE DURANT UN CHAMPIONNAT</b>	
1 <sup>ère</sup> place	25 points
2 <sup>ème</sup> place	20 points
3 <sup>ème</sup> place	15 points
3 <sup>ème</sup> place	15 points
5 <sup>ème</sup> place	10 points
5 <sup>ème</sup> place	10 points
7 <sup>ème</sup> place	08 points
8 <sup>ème</sup> place	06 points
9 <sup>ème</sup> place	04 points
10 <sup>ème</sup> place	02 points

Si une catégorie de poids compte une 4<sup>ème</sup> place, l'équipe concernée recevra 12 points. Si un athlète devait être classé 6<sup>ème</sup>, son équipe recevrait 9 points.

Si des équipes devaient être classées égalités, le nombre de médaille d'or déterminerait la meilleure équipe. Si le nombre de médailles d'or est identique, le nombre de médaille d'argent sera pris en compte et ensuite, le nombre de médaille de bronze.

## Ecrans des scores

Il a aussi été approuvé que le temps affiché sur les panneaux des scores durant les compétitions débutera à 6 minutes pour finir à 0. Il en sera de même pour les catégories d'âge qui ont 4 minutes de combat. Le temps débutera à 4 minutes pour se terminer à 0.

## Critères en cas d'égalité entre deux athlètes dans une compétition Nordique

Il a été remarqué que les critères de classement dans une compétition Nordique mais aussi entre deux équipes qui se trouvent à égalité dans une coupe du monde étaient complexes. Dans le but de simplifier les règles, la confrontation directe n'est plus prise en compte. Si plus de deux athlètes (ou équipes) sont à égalités de nombre de victoires.

Les critères pour déterminer le classement seront donc les suivants :

- Le plus de points de classement entre les athlètes (ou équipes) ex-aequo
- Le plus de victoires par tombé, forfait, disqualification entre les athlètes (ou équipes) ex-aequo
- Le plus de match gagné par supériorité technique entre les athlètes (ou équipes) ex-aequo
- Le plus de points techniques marqués durant toute la compétition
- Le moins de points techniques donnés durant toute la compétition
- Le plus petit numéro au tirage au sort



## Systeme de classement

Un système de classement va être mis en place dans les années qui viennent. Afin d'effectuer des tests concrets, il a été décidé de sélectionner moins de tournois internationaux en 2018 et de se focaliser sur l'efficacité de ce système.

Vous recevrez dans les prochains jours une circulaire spécifique par rapport à ce nouveau projet mais je profite déjà de l'occasion pour encourager toutes les Fédérations Nationales à inscrire un maximum de lutteurs dans ces tournois sélectionnés.

Comme vous pouvez le constater, beaucoup de changements entreront en vigueur l'année prochaine. Si vous avez des questions concernant les points cités ci-dessus, n'hésitez pas à nous contacter.

Je tiens aussi à vous rappeler que toutes ces modifications ont été ajoutées aux Règles de lutte que vous trouverez en pièce jointe.

Au plaisir de vous revoir sur les compétitions 2018, je vous adresse, Cher M. le Président, mes meilleures salutations.

  
Nenad Lalovic  
Président  
United World Wrestling

*Corsier-sur-Vevey, le 10 novembre 2017/Jdr*